

## CORRIGENDUM N°1

Référence du marché : GIN23007-10050

Lieu(x) d'exécution : Guinée (Conakry, Kindia et Mamou)

**Objet : Appui au démarrage du volet gouvernance des interventions du portefeuille bilatéral (Agréco, FIERE, SAFE et FRIT)**

La demande de prix est modifiée/corrigée comme suit (les corrections/ajouts sont en surbrillance jaune) :

**LIRE :**

| 3. INSTRUCTIONS        |        |  |
|------------------------|--------|--|
| RECEPTION DES OFFRES : | DATE : | 28/06/2024 à 16h00 au plus tard  |
|                        | LIEU : | <p><b>MODE D'INTRODUCTION DES OFFRES :</b></p> <p>Les offres peuvent être introduites de 2 manières :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Dépôt physique :</b> offre originale signée et datée sur papier + 1 copie originale sur clé USB et 2 copies sur papier à transmettre à <b>M. Othman BOUFAIED, Contract Support Manager, Cellule Contractualisation Enabel, Immeuble Koubia, 3<sup>ème</sup> étage appartement 301, corniche nord, Camayenne</b></li> <li><b>Dépôt électronique :</b> l'offre datée et signée doit obligatoirement être introduite via le lien ci-dessous avant 12h00 : <a href="https://www.offresenligne.com/">https://www.offresenligne.com/</a></li> </ol> <p>En cas de problème lors de l'introduction de votre offre, prière de contacter l'une de adresses ci-dessous: <a href="mailto:fode.diallo@enabel.be">fode.diallo@enabel.be</a> ou <a href="mailto:contact@offresenligne.com">contact@offresenligne.com</a>.</p> <p><b>INSTRUCTION POUR LE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE DES OFFRES :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Cliquer sur le lien suivant : <a href="https://www.offresenligne.com/">https://www.offresenligne.com/</a></li> <li>Rechercher le marché pour lequel vous voulez introduire une offre suivant la référence du marché GIN23007-10050</li> <li>Postuler en suivant les instructions.</li> </ol> |

AU LIEU DE :

| 3. INSTRUCTIONS        |        |  |
|------------------------|--------|--|
| RECEPTION DES OFFRES : | DATE : | 21/06/2024 à 16h00 au plus tard  |
|                        | LIEU : | Offre originale signée et datée sur papier + 1 copie originale sur clé USB et 2 copies sur papier à transmettre à <b>M. Othman BOUFAIED, Contract Support Manager, Cellule Contractualisation Enabel, Immeuble Koubia, 3<sup>ème</sup> étage appartement 301, corniche nord, Camayenne</b> |

**LIRE :**

**ANNEXE 2. OFFRE DE PRIX / DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE**

| <b>Formulaire d'offre-Prix</b> |                    |               |          |                             |           |
|--------------------------------|--------------------|---------------|----------|-----------------------------|-----------|
| N°                             | Description        | Unité         | Quantité | Prix unitaire hors HTVA (€) | Total (€) |
| 1                              | Honoraire expert.e | Personne/Jour | 30       |                             |           |
| TOTAL                          |                    |               |          |                             |           |

**Remarque importante :** La législation fiscale guinéenne est d'application. Il sera retenu à la source 15% sur les revenus non salariaux (Art 198 du code général des impôts) si le prestataire ne possède pas de NIF en Guinée (=contractant sans domicile fiscal en Guinée).

Le montant prélevé le cas échéant sera reversé au fisc guinéen par Enabel. Prière donc de tenir compte de cette retenue lors de l'établissement de l'offre financière.

Cependant si le soumissionnaire a son siège social dans un pays qui a conclu une convention spécifique avec la Guinée et qui permet à ce soumissionnaire de bénéficier d'un taux réduit ou d'une exonération totale concernant la retenue à la source, il devra alors fournir la preuve de ce taux réduit ou de cette exonération, afin que la retenue à la source soit appliquée conformément aux dispositions de la convention.

Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tous les frais possibles grevant les services, à l'exception de la TVA. Sont notamment inclus dans ses prix :

- Les honoraires et les per diem.
- Les frais administratifs et de secrétariat.
- Le coût de la documentation relative aux services et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur.
- La production et la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services.
- Tous les frais (transport entre autres), coûts de personnel et de matériel nécessaires pour l'exécution du présent marché.
- La rémunération à titre de droit d'auteur.
- L'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires pour l'exécution du marché.
- Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés.

**Les frais liés aux ateliers ainsi qu'à l'équipe Enabel accompagnante lors du diagnostic sur le terrain seront pris en charge par Enabel. Ils ne doivent pas être inclus dans l'offre du prestataire.**

\* Conformément à l'article 7 de l'annexe 3 (Prix – cf. Art 32 §3 de l'AR du 18 avril 2017) des conditions du marché.

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| DELAI DE MISE EN ŒUVRE : | 45 jours calendrier      |
| LIEU DE MISE EN ŒUVRE :  | Conakry, Kindia et Mamou |
| DATE :                   |                          |
| SIGNATURE AUTORISEE :    |                          |

AU LIEU DE :

**ANNEXE 2. OFFRE DE PRIX / DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE**

| Formulaire d'offre-Prix |                    |               |          |                             |           |
|-------------------------|--------------------|---------------|----------|-----------------------------|-----------|
| N°                      | Description        | Unité         | Quantité | Prix unitaire hors HTVA (€) | Total (€) |
| 1                       | Honoraire expert.e | Personne/Jour | 30       |                             |           |
| TOTAL                   |                    |               |          |                             |           |

**Remarque importante :** La législation fiscale guinéenne est d'application. Il sera retenu à la source 15% sur les revenus non salariaux (Art 198 du code général des impôts) si le prestataire ne possède pas de NIF en Guinée (=contractant sans domicile fiscal en Guinée).

Le montant prélevé le cas échéant sera reversé au fisc guinéen par Enabel. Prière donc de tenir compte de cette retenue lors de l'établissement de l'offre financière.

Cependant si le soumissionnaire a son siège social dans un pays qui a conclu une convention spécifique avec la Guinée et qui permet à ce soumissionnaire de bénéficier d'un taux réduit ou d'une exonération totale concernant la retenue à la source, il devra alors fournir la preuve de ce taux réduit ou de cette exonération, afin que la retenue à la source soit appliquée conformément aux dispositions de la convention.

Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tous les frais possibles grevant les services, à l'exception de la TVA. Sont notamment inclus dans ses prix :

- Les honoraires et les per diem.
- Les frais administratifs et de secrétariat.
- Le coût de la documentation relative aux services et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur.
- La production et la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services.
- Tous les frais (transport entre autres), coûts de personnel et de matériel nécessaires pour l'exécution du présent marché.
- La rémunération à titre de droit d'auteur.
- L'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires pour l'exécution du marché.
- Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés.

\* Conformément à l'article 7 de l'annexe 3 (Prix – cf. Art 32 §3 de l'AR du 18 avril 2017) des conditions du marché.

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| DELAI DE MISE EN ŒUVRE : | 45 jours calendrier      |
| LIEU DE MISE EN ŒUVRE :  | Conakry, Kindia et Mamou |
| DATE :                   |                          |
| SIGNATURE AUTORISEE :    |                          |

**Tous les autres termes et conditions de la demande de prix demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante de la DP.**